

Dans les îles du golfe du Morbihan, « une bataille perdue d'avance » contre le dérèglement climatique

Le Télégramme, publié le 29 septembre 2022 à 07h30



Le moulin à marée de Berno, à l'île d'Arz, fait partie des endroits de l'île menacés par les risques de submersion marine et d'élévation du niveau de la mer. (Le Télégramme/Sacha Ruello)

Les îles du golfe du Morbihan sont déjà confrontées aux conséquences de la crise climatique. Si la montée des eaux est inéluctable, c'est surtout les phénomènes météorologiques extrêmes qui inquiètent, pour les risques de submersion qu'ils entraînent.

L'urgence environnementale, « pour nous, c'est très concret », affirme Jean Loiseau, le maire de l'île d'Arz. Sur l'île des capitaines, comme à l'île-aux-Moines, les deux principales îles du golfe, les effets du dérèglement climatique sur le littoral sont déjà visibles. Les sentiers côtiers témoignent à travers les décennies de l'évolution du trait de côte. À l'île d'Arz, l'érosion est spectaculaire et a entraîné la détérioration du chemin à plusieurs endroits. Par grandes marées, on ne peut par exemple plus passer sur la pointe de Nénézic, au nord-est de l'île. Julien Leperlier, garde littoral de l'île-aux-Moines, le constate également : « Des sentiers côtiers ont disparu, et des clôtures sont arrivées sur la côte alors qu'elles étaient plus éloignées auparavant ». Il remarque que « les effets de l'érosion se font plus sentir dans certains endroits, comme à la pointe de Brouel, où la côte est plus friable ».



Au

bois de la chèvre, au sud de la pointe de Brouel, à l'Île-aux-Moines, l'érosion du littoral est spectaculaire. (Julien Leperlier)

Les tempêtes font plus peur que la montée des eaux

Cette érosion du littoral renforce le risque de submersion marine. D'autres facteurs naturels, comme de forts coefficients de marée, ou les tempêtes, augmentent ces risques. Le dérèglement climatique accroît l'intensité et la fréquence de ces événements météorologiques extrêmes, comme le constate Jean Loiseau : « Les tempêtes sont de plus en plus nombreuses, et plus seulement en hiver ». La crise climatique entraîne également une élévation du niveau de la mer, qui renforce l'érosion littorale et le recul du trait de côte.

Si ces deux phénomènes font peser de lourdes menaces sur les îles du golfe, les tempêtes, imprévisibles, inquiètent, pour l'heure, plus que la montée des eaux : « Ce qu'il faut craindre le plus, ce sont les tempêtes », alerte Jean Loiseau. Elles représentent un danger immédiat, contrairement à l'élévation du niveau de la mer, dont les effets sont pour l'instant moins visibles. Toutefois, l'élévation du niveau de la mer entraînera une montée des eaux de plusieurs dizaines de centimètres à 1,10 m, estime le Giec. Et Jean Loiseau en est bien conscient : « Si on ne fait rien, l'île d'Arz va devenir un archipel ». Difficilement perceptibles, ses effets peuvent toutefois déjà se deviner. Bien que l'île-aux-Moines soit plus élevée que sa voisine, le garde littoral observe « une évolution de la végétation », avec « des plantes maintenant exposées à la salinité, alors que ce n'était pas le cas avant », ou « des arbustes qui meurent car ils ont les pieds dans l'eau ».

« On ne peut pas transformer l'île en forteresse »

Le maire de l'île d'Arz ne se fait pas d'illusions face à l'inexorable élévation du niveau de la mer : « c'est une bataille perdue d'avance ». Pour autant, toute l'équipe municipale mène une réflexion pour protéger l'île. En gardant en tête qu'on « ne peut pas transformer l'île en forteresse ». Des murs ne pouvant pas être érigés partout, les solutions se fondent sur la nature. Reculer les sentiers côtiers, ne plus ratisser les plages pour laisser les plantes s'y installer, réparer les digues

existantes sans en créer de nouvelles, installer des protections molles comme des ganivelles pour amortir les vagues... Autant de réponses qui n'arrêteront pas le recul du trait de côte, mais qui permettront de l'atténuer et de s'adapter.

